

Objectif Manche : 129 bornes électriques en 2017

Le Département veut inciter l'utilisateur à rouler propre. Sous quelques jours le territoire sera équipé de 32 bornes publiques de recharge pour véhicule électrique, 60 en fin d'année.

« Aujourd'hui, pas loin de 600 véhicules », sur un parc de 200 000 voitures de particuliers, roulent à l'électrique dans la Manche. C'est encore marginal. Mais « c'est un chiffre en constante progression. On n'en comptait guère plus de 200 en 2014 », souligne Pascal Deboislorey, directeur du Sdem50 (Syndicat départemental d'énergies), à Saint-Lô.

Financées à 76%

Si le rôle de cette institution, qui regroupe 510 communes, sur les 516 du département, est de gérer le réseau électrique public, elle s'est aussi donné pour objectif de doter le territoire en bornes de recharge pour les voitures électriques ou hybrides. En partant des postulats suivants : « Près de 80 % des actifs manchois ont recours à leur voiture pour aller au travail et la moyenne des trajets est inférieure à 30 km. » Des petites distances donc, tout à fait adaptées aux véhicules électriques. C'est pourquoi, chaque station publique de recharge devra couvrir un rayon de 30 km maxi : 129 dans le département font l'affaire.

Une borne, c'est en moyenne un coût de 11 000 € pour la collectivité, installation comprise : 48 % sont pris en charge par l'Ademe, 4 % par la Région, 24 % par le Département et 24 % restent à la charge de la commune. Elles sont 77 collectivités à s'être engagées dans ce plan de déploiement, décidé en 2014.

1,50 € aux 100 km

Quatre-vingt-douze bornes à recharge rapide, utilisables aussi bien par les voitures, que les vélos et les



Pascal Deboislorey, directeur du Sdem50, montre l'utilisation d'une borne de recharge pour véhicule électrique. D'ici fin décembre, 60 seront déployées dans le département. 129 en 2017, sur 77 communes.

scooters, « sont en cours de déploiement auprès des pôles d'intérêt des Manchois (commerces, cinéma, centre de loisirs...). En clair, souvent en centre-ville. » Pendant que l'on fait ses courses, en 10 minutes on récupère 25 km d'autonomie ; le temps d'une séance de cinéma et en 1 h 30 le plein est quasi fait. Trente-sept autres bornes à recharge lente (6 à 8 heures) sont prévues sur des aires de covoiturage, des parkings de gares... En bref, là « où on utilise l'intermodalité des transports et où on a le temps de faire

le plein complet du véhicule ».

Avec un tel réseau, 60 bornes installées avant fin décembre, et un coût d'énergie pour l'utilisateur de quelque 1,50 € aux 100 km, cela peut paraître séduisant. Cependant, le frein, c'est encore le prix d'achat du véhicule et le petit nombre de modèles disponibles : « Sur le marché, beaucoup sont encore de petites automobiles urbaines. Mais l'offre de véritables

berlines et familiales, avec des autonomies intéressantes, se développe. C'est l'avenir ! »

Contact. Sdem50, 11, rue Dame-Denise 50008 Saint-Lô. Tél. 02 33 77 18 95. Internet : www.e-charge50.fr ou www.sdem50.fr.

Michel COUPARD.

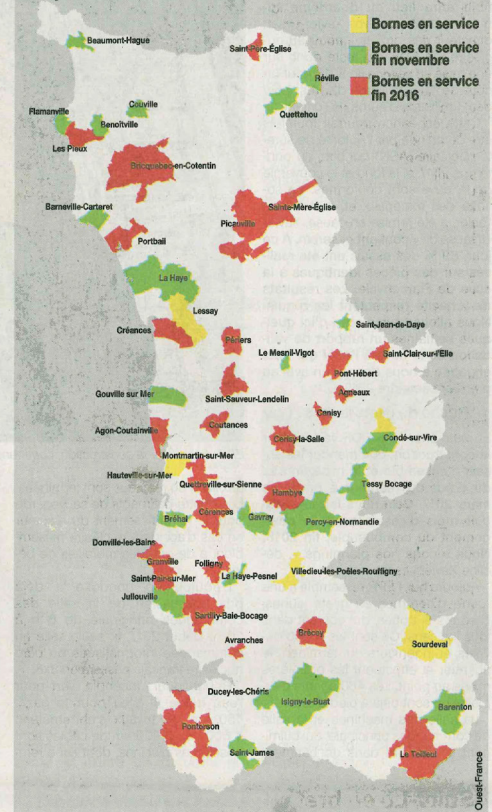
Voiture électrique : jusqu'à 10 000 € d'aides

Si les prix d'achat d'une voiture électrique ne commencent pas à moins de 22 000 € pour les premiers modèles (environ 28 000 € pour une petite berline), il faut aussi ajouter pour certaines la location de la batterie ou encore l'achat du câble pour prise domestique... « Mais les subventions cumulées sont attractives. Avec le bonus écologique de 6 300 €, auquel s'ajoutent les 2 700 € de

remise si on se débarrasse d'un diesel de plus de 10 ans », rassure Pascal Deboislorey. Et la Région normande qui fait un geste : une aide de 2 500 € à 5 000 € suivant les revenus de l'acquéreur. Soit un total maximal possible de 10 000 € « De quoi inciter à l'achat. Il faut savoir qu'en 2015, on comptait 27 000 voitures électriques en France. Aujourd'hui elles sont au nombre de 85 000. »

54 communes équipées avant le 1^{er} janvier

Les communes équipées ou en cours d'équipement de bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides.



Liste des 54 communes proposant, une ou plusieurs bornes, avant fin décembre (ci-dessus).

Vingt-trois communes seront équipées en 2017 : Acqueville, Avranches, Brix, Camberton, Carentan-Marais, Carquebut, Cherbourg-en-Cotentin, Fleury, Grandparigny,

Juigny-le-Tertre, la Colombe, Marigny-le-Lozon, Martinvast, Montebourg, Orval-sur-Sienne, Pierreville, Poilley, Saint-Lô, Saint-Georges-d'Elle, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Saint-Vaast-la-Hougue et Videcosville.

La Manche en bref

Des élus interpellés sur le système de santé

Le Dr Philippe Herbert, médecin à Hamby, s'inquiète de la situation du

ment ». Il estime, dans son analyse, que :

Collecte

Les archives départementales ont lancé, jusqu'au vendredi 18 novembre, une collecte de documents d'archives

129 bornes de recharge pour véhicule électrique

Elles fleurissent un peu partout : la Manche s'équipe de bornes électriques publiques, qui seront disponibles dans soixante-dix-sept communes. Soixante vont être installées avant fin décembre. En 2017, 129 stations formeront le réseau départemental de recharge pour véhicule électrique.

